

**POUR NE PLUS SE FAIRE PIRATER SES COMPTES OU SON  
ORDINATEUR.**

*Eh oui, je me suis fait « piraté » une adresse de messagerie, c'est un peu de ma faute, je n'avais pas changé mon mot de passe depuis des mois...*

***En résumé :*** *Il y a 2 jours, en lançant ma messagerie, mon programme de messagerie (Thunderbird) me demandait avec insistance le mot de passe d'une de mes adresses, et à chaque fois il était refusé. C'est en allant sur mon compte chez le fournisseur ADSL (FREE) que j'ai découvert que mon compte était bloqué. Motif : « Tentative d'utilisation de votre adresse de messagerie par un Spammeur » (Diffusion de messages publicitaires (ou non) en grande quantité...)*

*Non seulement il fallait connaître mon adresse de messagerie mais aussi connaître le mot de passe qui lui était attaché. Je suis coupable ...à 99%. Après avoir appliqué la procédure indiquée par FREE dans ce cas, j'attends le déblocage de cette adresse...*

***Pour éviter que ça se reproduise :***

1. ***Changer le mot de passe :*** *Pour le changer, il faut aller dans votre compte chez votre fournisseur (FAI) et suivre la procédure indiquée spécifique à chaque fournisseur.*

*MAIS le plus important est le mot de passe par lui-même. Pour ne pas l'oublier, les mots de passe couramment utilisés, sont du genre « 12345 ». Il ne sert à rien, il est trop facile à découvrir. Il faut trouver une méthode qui allie la facilité de s'en souvenir et la difficulté à le trouver pour les pirates. Pour ma part, voilà la méthode que j'utilise pour le composer (ce n'était pas le cas hélas pour le mot de passe piraté qui était trop ancien...)*

- *Initiales de membres de membres votre famille par exemple Bf ou mF ou AD ou jm en prenant soin de mélanger les majuscules et le minuscules.*
- *En complétant le mot de passe avec du numérique comme par exemple les deux derniers chiffres des années de naissance des membres de la famille retenus.*
- *Et en terminant en intercalant un caractère spécial comme « : ou ; ou § ».*

*Ce qui par exemple peut donner : « **Pm75 :bM73** » ou « **pM75\$Bn73** ». 9 caractères alpha numériques suffisent largement. Et quand le moment est venu de le changer, il suffit de mettre en minuscules les caractères en majuscules ou (et) de changer le caractère spécial.*

***Cette technique est utilisable pour tous les mots de passe qui vous sont demandés. Si votre mot de passe est conçu de cette manière il suffit de le retenir et de l'utiliser toutes les fois qu'on vous en demande un pour s'inscrire par exemple sur un site. Et je vous recommande également de l'utiliser pour ouvrir une session sur votre ordinateur ce qui est rarement le cas...***

***Ci après un article sur le sujet extrait d'un dossier WEB du site :  
CCM (Comment Ca Marche)***

## **Choix du mot de passe**

Il est aisément compréhensible que plus un mot de passe est long, plus il est difficile à [casser](#). D'autre part, un mot de passe constitué uniquement de chiffres sera beaucoup plus simple à casser qu'un mot de passe contenant des lettres :

Un mot de passe de 4 chiffres correspond à 10 000 possibilités ( $10^4$ ). Si ce chiffre paraît élevé, un ordinateur doté d'une configuration modeste est capable de le casser en quelques minutes. On lui préférera un mot de passe de 4 lettres, pour lequel il existe 456972 possibilités ( $26^4$ ). **Dans le même ordre d'idée, un mot de passe mêlant chiffres et lettres, voire également des majuscules et des caractères spéciaux sera encore plus difficile à casser.**

Mots de passe à **éviter** :

- votre identifiant
- votre nom
- votre prénom ou celui d'un proche (conjoint, enfant, etc.) ;
- un mot du dictionnaire ;
- un mot à l'envers (les outils de cassage de mots de passe prennent en compte cette possibilité) ;
- un mot suivi d'un chiffre, de l'année en cours ou d'une année de naissance (par exemple « password1999 »).

### **2. Cacher la liste des destinataires de vos messages :**

*C'est du pain béni pour un pirate ou spammeur quand il arrive à lire l'un de vos messages et que l'adresse de votre (ou vos) destinataires est en clair. Il suffit qu'il recopie l'adresse de messagerie, la transmette (ou la vende) à un commerçant pour qu'aussitôt vous soyez arrosé de messages publicitaires. LA PARADE ? Quand vous complétez la liste de votre (ou vos) destinataire de votre message copiez le dans la zone destinataire « **CCI (Copie cachée invisible)** » ou équivalent suivant les programmes de messageries utilisés.*

- *A* Le ou les destinataires sont connus de tous les destinataires du message
- **CC** Idem au **A** mais le destinataire **CC** sait simplement qu'il est informé mais n'est pas le destinataire principal.
- **CCI** à la réception du message **AUCUN** des destinataires de cette liste ne voit les adresses des autres destinataires en dehors de la sienne (vivement recommandé).

### **3. Dans le cas d'un TRANSFERT de messages effacer l'adresse de l'expéditeur qui vous l'a envoyé.**

C'est le même inconvénient que celui cité au **2**. Quand vous transférez un message, un diaporama...que vous venez de recevoir, quand vous cliquez sur « **Transférer** » une copie du message d'origine apparaît avec dans le texte au début toutes les adresses de messageries des destinataires qui vous ont précédés. **Il faut les effacer avant d'envoyer votre message** (vous pouvez éventuellement laisser le nom en clair mais pas les adresse de messageries)

#### **Comment les effacer ?**

- Sélectionner le texte à effacer en balayant ce texte avec la souris tout en appuyant sur le clic gauche. Le texte sélectionné passe en surbrillance en général en bleu.
- A la fin du texte sélectionné relâcher le clic gauche et appuyait sur la touche « Suppr » (ou équivalent).